

Déminéralisation et végétalisation d'une bande de bitume de la rue du capitaine Louis Taelman
--

Porteurs du projet :

Le projet est porté par :

- Association « la pelle et la bête »
Courriel : laplb@orange.fr

Partenaires institutionnels concernés :

- Métropole du Grand Nancy
- Ville de Nancy

Localisation du projet :

Le projet est situé à Nancy, dans le quartier des rives de Meurthe, rue du capitaine Louis Taelman.

Objectifs du projet :

- Déminéraliser puis végétaliser une petite bande de bitume de la rue du capitaine Louis Taelman.
- Limiter le stationnement sauvage sur la chaussée
- Participer à l'aménagement paysager du quartier

Description du projet :

Le quartier délimité par les rues Laflize, Régniéville et Taelman a été réhabilité en 2013.

Relativement calme et agréable à vivre, ce secteur est toutefois marqué par un stationnement sauvage sur certains de ses espaces.

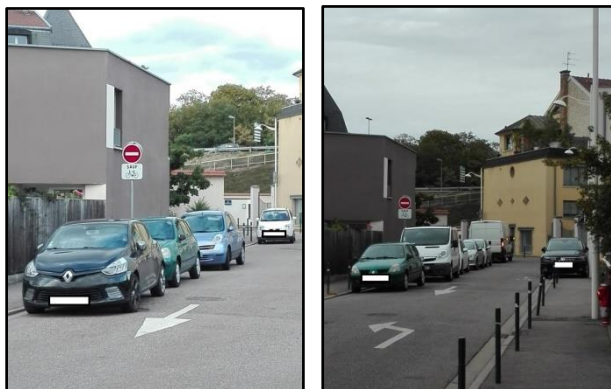
C'est le cas notamment de la rue du capitaine Louis Taelman. Cette route est trop large, permettant aux voitures de se garer facilement sur la chaussée. Le problème récurrent de stationnement se pose sur une portion de la rue qui se trouve être à sens unique.

Pour stopper ce phénomène, l'association « la Pelle et la Bête », dont une bonne partie de ses membres habitent le quartier, propose qu'une partie de la rue soit déminéralisée sur une longueur de 23 mètres et une largeur de 1 à 1,50 mètres, végétalisée avec des petits arbustes vivaces et entourée d'une bordure métallique.

L'entretien serait ensuite assuré par les bénévoles de la structure dans le cadre d'une convention avec le propriétaire du terrain.

Estimation du coût du projet :

- Déminéralisation de l'espace : 2 600 € (sur une base de 75 €/m²)
- Bordures en métal : 200 €
- Terre végétale : Entre 1 000 et 1 300 € (sur une base de profondeur 40 cm)
- Plantes vivaces et arbustes : Entre 200 et 300 €



Problème récurrent de stationnement sur la chaussée de la rue du capitaine Louis Taelman.
Solution proposée : déminéraliser une bande de 23 mètres de longueur et de 1,50 mètre de largeur à partir de l'extrémité du trottoir.
 L'entretien de l'espace sera assuré par les bénévoles de l'association « la pelle et la Bête ».

